



CS Constructions paysagères

🏗️ OBJECTIFS

- Réaliser des travaux préparatoires aux constructions paysagères (terrassement, VRD...)
- Réaliser les travaux de constructions paysagères et leur entretien
- Participer à l'organisation et la sécurité des chantiers de constructions paysagères
- Assurer l'encadrement d'une équipe dans le cadre de la réalisation d'un chantier

🔗 ORIENTATION ET PERSPECTIVES

Secteurs d'activités

Les entreprises de travaux paysagers

Type d'emplois accessibles

Ouvrier paysagiste qualifié, spécialisé en conduite de chantier pour les constructions paysagères

Poursuite d'études

- BTS Aménagements paysagers
- Licence Pro

🕒 DURÉE

1 année scolaire à temps plein

Volume total :

560 h (soit 16 semaines en centre de formation réparties sur l'année)

Rythme d'alternance* :

1 à 2 semaines en centre de formation et 2 à 4 semaines en entreprise

📋 PRÉ REQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum en aménagements paysagers ou dans un autre domaine si vous avez une expérience significative en Paysage

👤 POUR QUI ?

- Être âgé de 16 à 29 ans inclus (pas de limite d'âge pour les bénéficiaires d'une RQTH)
- Formation accessible à toute personne ayant pour projet de se spécialiser en conduite de chantiers de constructions paysagères**

* Possibilité d'adaptation de parcours en fonction des acquis, du projet et de la situation du candidat

** Accès Personne à Mobilité Réduite

CONTENU DE LA FORMATION

Réaliser les travaux préparatoires au chantier de constructions paysagères en regard du cahier des charges et dans le respect de la réglementation en vigueur (150h)

- Utiliser les documents contractuels du chantier
- Préparer la mise en oeuvre des constructions de chantier
- Utiliser les engins mécanisés pour réaliser les travaux de terrassement, la mise en forme du terrain, la mise en place des matériaux

Réaliser les travaux de voirie et réseau divers en regard du cahier des charges et dans le respect de la réglementation en vigueur (130h)

- Mettre en place les réseaux d'irrigation
- Mettre en place les réseaux de drainage et d'assainissement d'eau pluviale
- Mettre en place les réseaux électriques sous contrôle de l'électricien

Réaliser les travaux de constructions paysagères en regard du cahier des charges et dans le respect de la réglementation en vigueur (210h)

- Réaliser les soutènements, les murets et les escaliers maçonnés et non maçonnés
- Réaliser les allées et les circulations
- Mettre en place les bassins, cascades et pièces d'eau
- Poser les accessoires de jardin : pergolas, claustras, caillebotis, clôtures, mobiliers d'aires de détente et de loisir...

Organiser un chantier de constructions paysagères en regard du cahier des charges et dans le respect de la réglementation en vigueur (70h)

- Adapter l'organisation du chantier au cahier des charges
- Contrôler les travaux en regard du cahier des charges
- Encadrer les personnels de chantier
- Assurer la relation client/entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quatre champs de compétences à valider pour obtenir la certification
- Les évaluations certificatives s'effectuent en unités capitalisables sous forme de mises en situation professionnelle
- Chaque bloc de compétences peut être obtenu indépendamment
- Il n'y a aucune équivalence pour l'ensemble des modules avec d'autres diplômes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle, démonstrations et mises en situation pratique sur les plateaux techniques de l'établissement :
 - Zone de constructions paysagères et conduite d'engins
 - Matériel spécifique pour les travaux de constructions en espaces verts...
- Interventions et visites professionnelles
- Adaptation de la pédagogie sur temps collectifs / individuels

CONDITIONS D'ACCÈS

- Candidature possible toute l'année en dehors des périodes de fermeture du centre
- Prendre contact avec le centre de formation
- Signer un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation
- Ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant

TARIF DE LA FORMATION

- Prise en charge par le fond formation de l'employeur
- Pas de frais pédagogiques supplémentaires

RÉMUNÉRATION

Variable en fonction de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en apprentissage

Détails sur alternance.emploi.gouv.fr

INDICATEURS (2022)

Pas de session 2022-2023